

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



2,04 milliards de dollars

la somme gagnée par
un gagnant à la loterie
américaine Powerball

75 %

la chute du token FTX
entre le 8 et le 9
novembre

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, gérant d'actifs



La prospérité repose sur l'afflux de liquidités

Cette phrase actuelle pourrait être attribuée à un banquier central ou un escroc célèbre comme Charles Ponzi. Elle remonte en réalité au XVIII^{ème} siècle, du temps de John Law, nommé surintendant général des Finances du royaume de France en 1720. Opposé aux théories bullionistes (la richesse d'un pays se mesure à la quantité de métaux précieux détenus), il prônait l'adoption de la monnaie-papier comme moyen d'échange. Avec plus d'un milliard de livres de billets de banque émis par la Banque royale pour 322 millions de livres de capital, l'argent rentrait en masse. Le cours des actions de la Compagnie, ayant le privilège de battre monnaie, fut multiplié par 40. Tout reposait dans les faits sur la spéculation, donc de l'afflux de liquidités pour un actif. Cet engouement prit fin, avec la vengeance des ennemis de John Law, des ducs et des princes exigeants de se faire convertir leurs billets contre des coffres remplis de pièces. S'ensuivit une panique chez les déposants, entraînant la faillite de la banque et la ruine de nombreux épargnants.

On croyait ces faits rangés dans les oubliettes de l'Histoire. Que nenni ! Nous vivons, aujourd'hui, un nouvel épisode de crypto-panique, après celui de mai dernier, où certaines monnaies virtuelles avaient perdu plus de 95 % de leur valeur. Cette fois-ci, le séisme ne concerne pas directement ces actifs, mais leurs lieux de trading et de dépôt. FTX, la 3^{ème} plateforme d'échange de crypto-monnaies, derrière Binance et Coinbase, est en difficulté. Les inquiétudes ont démarré le 2 novembre avec la publication d'un document révélant une quantité importante de FTT (le jeton de l'écosystème FTX) au bilan de la société Alameda Research, spécialisée en trading et détenue par Sam Bankman-Fried, également propriétaire de la plateforme FTX. Ce jeune milliardaire américain a fait fortune avec des

stratégies d'arbitrage, profitant des écarts de cours selon les pays de cotation. Or, la frontière entre les deux compagnies (Alameda Research et FTX) étant mince, le risque d'une baisse du FTT s'avère élevé. Cela explique l'annonce du week-end dernier par Changpeng Zhao, le patron de Binance, de son intention de vendre sur plusieurs mois la totalité des jetons FTT détenus par sa société, pour un montant d'environ 500 millions de dollars. Prophétie autoréalisatrice ou manipulation ? Le cours de FTT a immédiatement chuté à cette annonce, entraînant FTX dans la tourmente. Mardi, la plateforme a commencé à geler certaines opérations de retrait, augmentant les doutes sur sa solvabilité et rappelant aux investisseurs les récents déboires de la crypto Luna. Le FTT perdait 30 % mardi après-midi, entraînant dans sa chute la plupart des cryptos, juste avant l'annonce par Binance du rachat de la plateforme FTX en difficulté. Comme par hasard ! Le cours du FTT s'est alors envolé de plus de 50 % (et le Bitcoin de plus de 1 000 points par la même occasion), avant de se reperdre 80 %. Mercredi, Binance retirait sa proposition de rachat.

Un effondrement aussi rapide d'une des plus grosses plateformes d'échange de monnaies virtuelles laisse planer un doute sur l'écosystème entier et la capacité des investisseurs à pouvoir retirer les sommes investies. Cela rappelle les événements survenus en France trois siècles auparavant ! En réalité, la valeur d'une crypto-monnaie dépend de sa capacité à attirer de nouveaux acheteurs. Si tous les Terriens souhaitaient posséder un des 19 millions de bitcoins en circulation, son cours approcherait probablement le million de dollars. Si leurs actuels détenteurs se ruent pour les vendre, de peur de ne pas pouvoir les monétiser, alors cela ne vaudrait plus rien !

VOS CONTACTS



Axelle RIESI

Responsable des relations partenaires



ariesi@financieredelarc.com



06 58 11 84 85



PERFORMANCE DES MARCHÉS

Nos analyses et convictions

MARCHÉS ACTIONS

CAC 40 Index	6 430,57	3,00%
Euro Stoxx 50	3 728,03	3,75%
S&P 500 Index	3 748,57	0,77%
MSCI AC World	223,63	2,04%
MSCI Emerging Markets	159,99	4,13%

Source Bloomberg - Période du 03/11/2022 au 09/11/2022

La rumeur de déconfinement en Chine a dopé les marchés actions. Tout se passe comme si les investisseurs oubliaient la récession, le durcissement monétaire, la crise énergétique... pour se projeter sur le monde d'après. Les achats se concentrent plus sur l'Europe, les cycliques et les valeurs exposées en Asie. Dans ce contexte, l'Amérique sous-performe en devise locale et davantage en euro, avec l'appréciation de la monnaie européenne.



A. BENOIST-VIDAL

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons augmenté nos liquidités sur nos fonds actions, pour pouvoir profiter des opportunités de marché, en cas de baisse exagérée dans cette phase de contraction. Nous visons les valeurs de croissance, comme probables cibles d'achats d'ici la fin de l'année. Nous maintenons une position réduite sur les valeurs technologiques américaines et favorisons le luxe, ainsi que les financières (position maintenue), la santé et l'énergie.

MARCHÉS DE TAUX

Bund 10 ans	2,17	-7,3 bp
Italie 10 ans	4,29	-13,2 bp
US T-Note 10 ans	4,09	-5,5 bp
Japon 10 ans	0,25	-0,1 bp
Gilt 10 ans	3,46	-6,4 bp

Source Bloomberg - Période du 03/11/2022 au 09/11/2022

La semaine aura évolué dans le sens contraire de la précédente. En effet, les élections de mi-mandat aux États-Unis ont constitué la thématique principale de la semaine ainsi que le potentiel retrait de la politique zéro-Covid en Chine. Dans ce contexte, les taux internationaux se sont globalement détendus avec une surperformance de l'Italie.



Sunjay MULOT

L'AVIS DU GÉRANT : Nous ne sommes plus exposés sur les dettes périphériques européennes et renforçons le crédit *investment grade* de maturités courtes. Nous avons ôté la protection sur le crédit *high yield* ainsi que notre exposition sur les titres indexés à l'inflation européenne. Nous restons sélectifs sur le crédit *high yield* européens et avons renforcé le crédit émergent.

MATIÈRES PREMIÈRES

WTI crude	85,83	-2,65%
Or	1 712,52	5,10%
Cuivre	370,00	7,97%
Argent	21,33	9,61%
Soja	1 452,00	1,04%

Source Bloomberg - Période du 03/11/2022 au 09/11/2022

Les métaux précieux ont fortement rebondi depuis vendredi dernier, avec une accélération depuis mardi après-midi. Cela coïncide avec la débâcle sur le marché des cryptos, bien qu'il soit compliqué de faire le lien direct. La baisse du dollar des derniers jours a soutenu le mouvement, et des rumeurs sur la capacité des supports d'investissement en « or papier » à honorer des rachats commencent à voir le jour.



J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous sommes exposés sur les matières premières, notamment dans l'énergie, via les actifs financiers que nous détenons.

TAUX DE CHANGE

EUR-USD	1,0027	2,87%
EUR-GBP	0,8812	1,04%
EUR-JPY	146,59	1,43%
EUR-CHF	0,9867	-0,07%
EUR-CAD	1,35	0,93%

Source Bloomberg - Période du 03/11/2022 au 09/11/2022

La chute du dollar américain pendant trois jours, dans le sillage d'un rallye boursier mondial et de la simple possibilité - qui ne s'est pas encore concrétisée - d'une fin de la politique chinoise du « Covid-zéro », a attiré l'attention des acteurs du marché. Il est cependant prématuré de penser que le billet vert puisse baisser fortement, car les ajustements de politique monétaire seront probablement coordonnés en fonction de l'inflation.

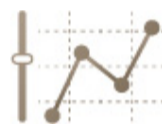


J-Baptiste COULM

L'AVIS DU GÉRANT : Nous avons couvert une partie de notre exposition au dollar US à un niveau proche de la parité.

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union Européenne, fonds diversifié,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponible. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.



www.financieredelarc.com



04 42 53 88 90



[Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Le fonds mentionné dans le document a été agréé par l'AMF et est autorisé à la commercialisation en France. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI, le prospectus et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de la Financière de l'Arc ou sur son site Internet.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 988 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027.